

**PROJET DES SERVICES DE SOUTIEN CONTRACTUEL À
L'ENTRAÎNEMENT EN VOL****CONTEXTE**

1. Le BP SSCEV travaille activement à la mise au point et à la publication de la demande d'offre à commande (DOC) provisoire relativement au projet de SSCEV et de la demande de propositions (DP) complète pour le projet de SSCEV II. De nouveaux renseignements sur ces derniers figurent ci-dessous.

OBJECTIF

2. Le présent communiqué a pour objet d'informer l'industrie de l'état d'avancement de l'approvisionnement relatif au projet de SSCEV et de l'orientation proposée du projet.

NAVIGABILITÉ AÉRIENNE

3. L'évaluation des risques des initiatives courantes touchant le projet de SSCEV servant à obtenir des services de soutien au combat, que mène le Directeur – Service technique de navigabilité aérienne, est toujours en cours.

**STRATÉGIE À LONG TERME DES SERVICES DE SOUTIEN AU
COMBAT**

4. Le BP SSCEV travaille à la mise au point d'une trousse de base pour l'énoncé des travaux (ET) qui pourra ensuite être adaptée aux stratégies à moyen et à long terme. À cette fin, le BP SSCEV a réuni un groupe de travail expert en la matière durant la semaine du 17 au 21 novembre 2003 en vue de mettre la dernière main à l'ET du projet de SSCEV II et aux besoins en capacités de façon à supprimer les limites inutiles et favoriser l'élaboration de solutions plus novatrices et rentables.

**STRATÉGIE À MOYEN TERME DES SERVICES DE SOUTIEN AU
COMBAT**

5. Afin de répondre aux besoins opérationnels, le BP SSCEV se penche sur la publication progressive de deux demandes d'offre à commandes. Cette démarche a pour objet de mettre en place autant d'offres à commandes individuelles nationales (OCIN) qu'il est nécessaire pour satisfaire aux besoins des deux types d'aéronefs et à tous les genres de services, et ce, pour chacune des quatre bases principales : Esquimalt, Cold Lake, Bagotville et Halifax. Chaque combinaison correspondra à une zone de concours distincte.
6. On prévoit de publier sur le Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS) l'ET et la DOC provisoires en décembre 2003 afin que l'industrie puisse les étudier.

**PROJET DES SERVICES DE SOUTIEN CONTRACTUEL À
L'ENTRAÎNEMENT EN VOL**

STRATÉGIE À COURT TERME DES SERVICES DE SOUTIEN AU COMBAT

7. Nous sommes toujours à examiner d'autres solutions à court terme qui réduiront au minimum l'interruption du service d'ici à ce que les OCIN soient en place.

GESTION DE PROJET ET CALENDRIER

8. Le Comité supérieur de révision s'est réuni le 13 novembre 2003; il a approuvé la nouvelle orientation du projet, y compris ce qui suit :
- a. Adjuger un contrat de 15 ans sans possibilité de renouvellement au lieu d'un contrat de 10 ans avec possibilité de renouveler pour deux périodes de cinq années chacune;
 - b. Mettre en place autant d'OCIN qu'il est nécessaire aux fins de l'appui des cibles de type 1 et 2, du remorquage de cibles et des services de soutien au combat pour l'entraînement à la guerre électronique axés sur les quatre bases susmentionnées;
 - c. Soumettre les besoins modifiés au Comité des capacités interarmées requises à des fins d'approbation;
 - d. Présenter le projet au Conseil de gestion du programme afin d'obtenir son approbation et les fonds nécessaires (15 ans au lieu de 10 ans pour le projet de SSCEV I).
9. L'approbation du ministère pour ce qui est de la nouvelle orientation est prévue pour le début de l'année 2004.
10. Un certain nombre de représentants de l'industrie ont exprimé des préoccupations en ce qui a trait au temps que met le BP SSCEV pour préparer les trousseaux nécessaires et à la fréquence des communiqués. Au cours des derniers mois, nous avons dû composer avec des demandes d'accès à l'information, des questions provenant de l'industrie, des interventions de l'industrie auprès d'autres ministères, des demandes présentées par les médias, de même que diverses autres activités, sans compter les mécanismes de surveillance du projet. Il faut comprendre que le BP SSCEV doit se pencher sur chacune de ces questions et activités, dont certaines de façon prioritaire; nécessairement, pendant ce temps les ressources limitées du BP ne peuvent poursuivre la mise au point des documents d'achat nécessaires. La réduction au minimum des interventions injustifiées maximisera l'efficacité du processus.
11. En vue de réduire au minimum les questions relatives au calendrier ci-dessous, les dates ont été arrondies au trimestre près. Des dates plus précises ne seront publiées que lorsqu'elles seront définitives.
12. Voici, à titre documentaire, le calendrier de la stratégie à moyen terme :
- a. Mise au point de l'ET nov. 03
 - b. DOC et ET provisoires présentés à l'industrie à des fins de révision déc. 03

**PROJET DES SERVICES DE SOUTIEN CONTRACTUEL À
L'ENTRAÎNEMENT EN VOL**

- | | |
|---|-------|
| c. Publication des DOC | T1 04 |
| d. Réception des propositions | T1 04 |
| e. Évaluation des propositions reçues terminée | T2 04 |
| f. Octroi des offres à commandes individuelles nationales | T2 04 |
13. Voici, à titre documentaire, le calendrier de la stratégie à long terme :
- | | |
|--|---------|
| a. Comité supérieur de révision – SSCEV II | nov. 03 |
| b. Comité des capacités interarmées requises – SSCEV II | T1 04 |
| c. Conseil de gestion du programme – SSCEV II | T1 04 |
| d. Publication de la DP – SSCEV II | T1 04 |
| e. Réception des propositions – SSCEV II | T2 04 |
| f. Évaluation des propositions pour la phase I terminée – SSCEV II | T2 04 |
| g. Communication des résultats aux soumissionnaires | T3 04 |
| h. Réception des propositions pour la phase II – SSCEV II | T3 04 |
| i. Évaluation de la phase II terminée – SSCEV II | T4 04 |
| j. Présentation au CT – SSCEV II | T1 05 |
| k. Adjudication du contrat – SSCEV II | T1 05 |
| l. État stable – SSCEV II | T1 07 |
| m. Transition à la structure de gestion permanente – SSCEV II | T2 07 |
| n. Clôture du projet – SSCEV II | T2 07 |